

Godbout accuse Galipeau de tricher



par **Richard Cléroux**

Voir tous les articles de Richard Cléroux

Article mis en ligne le 22 septembre 2008 à 13:29

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Le candidat libéral dans Ottawa-Orléans, Marc Godbout, affirme que le député Conservateur, Royal Galipeau, a fait circuler des tracts publicitaires sur la criminalité payés par les contribuables dans Orléans durant la période électorale, ce qui serait contre la loi électorale. M. Godbout a déposé une plainte chez Marc Mayrand, à Élections Canada, exigeant une enquête ainsi qu'au bureau du Président de la Chambre des communes, M. Peter Milliken.

Chaque député a droit d'envoyer à 10 pour cent de ses commettants un dépliant expliquant le travail fait à la Chambre des communes hors de la période électorale.

Ces déliants coûtent aux contribuables environ un dollar chacun à imprimer et l'expédition par la poste coûte 50 sous.

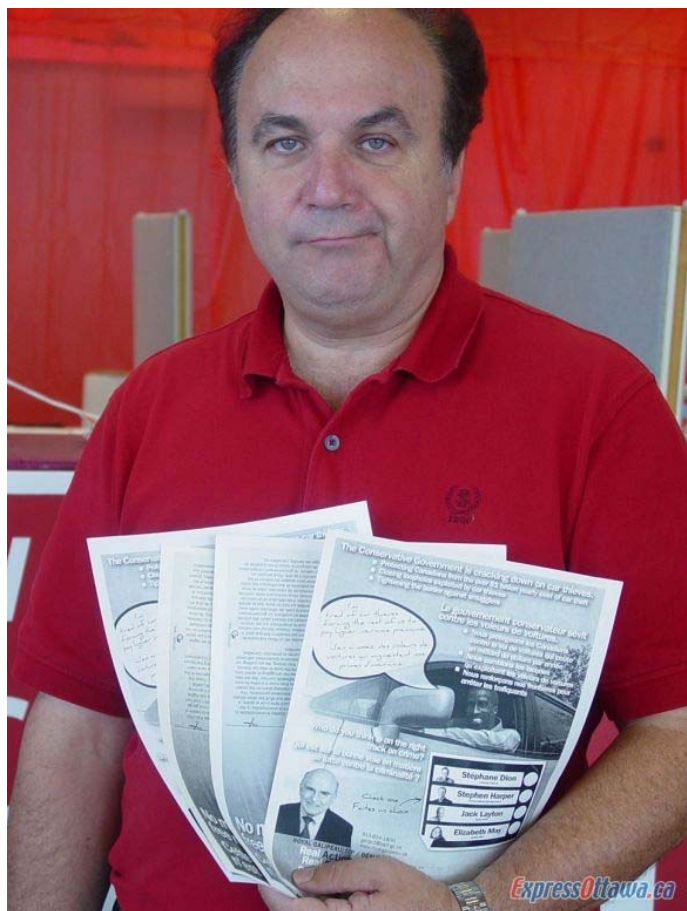
Les tracts distribués par M. Galipeau trouvés aux portes expliquent la façon dont les autres députés Conservateurs et lui-même s'y prennent pour mater ce fléau qui est le crime dans Orléans.

Mais, pendant la période électorale, les déliants publicitaire d'un

candidat doivent être comptabilisés comme dépense électorale.

Un porte parole du bureau de M. Galipeau a indiqué que M. Godbout ne sait pas de quoi il parle.

Un porte parole de l'organisation Godbout estime qu'environ 7500 tracts ont été distribués dans le



Le Libéral Marc Godbout tient les tracts du député conservateur Royal Galipeau distribués aux portes dans les secteur Convent Glen nord et Fallingbrook d'Orléans la semaine dernière. Photo de courtoisie

secteur Fallingbrook ainsi que 7500 autres dans le secteur Convent Glen nord, le 17 septembre, bien après le début de la campagne électorale.

conservateur Royal Galipeau distribués aux portes dans les secteur Convent Glen nord et Fallingbrook d'Orléans la semaine dernière.

Le mardi 23 sept 2008

Listériose: les fromages pasteurisés sous la loupe

[Tommy Chouinard](#)

La Presse
Québec

Nouveau rebondissement dans la crise de la listériose. Après les fromages au lait cru, Québec vient de lancer une vaste enquête sur toutes les usines de fabrication de fromages pasteurisés après la découverte d'une défaillance dans le système de pasteurisation de l'une d'elles.

Vendredi, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a rappelé les produits de la Fromagerie La Voie Lactée, de l'Assomption, parce que ses fromages peuvent être contaminés par des bactéries pathogènes comme la *Listeria*. L'entreprise avait effectué une pasteurisation «inadéquate», ce qui rend les fromages vulnérables, selon le ministère.

Cette découverte a fait bondir le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Québec n'avait en effet ciblé que le fromage au lait cru depuis le début de la crise de la listériose.

Certes, la *Listeria* a été trouvée dans quelques fromages pasteurisés au cours des dernières semaines. Mais selon le MAPAQ, ces produits ont été contaminés à l'extérieur de l'usine de fabrication, chez le détaillant par exemple. Ces fromages ont subi une «contamination croisée», c'est-à-dire qu'ils ont été infectés après avoir été en contact avec un fromage au lait cru ou un couteau déjà contaminé.

Aucun doute n'avait été soulevé sur la qualité de la pasteurisation des fromages dans les usines. Le MAPAQ n'avait donc pas cru bon de mener une enquête exhaustive sur les fromages pasteurisés comme il l'a fait dans le cas des fromages au lait cru. Mais la découverte d'une défaillance dans une usine vient de bousculer ses plans.

«On a décidé d'aller plus loin, de faire un pas de plus. On vérifie dans les usines de fromages de lait pasteurisé si tout est correct», a expliqué le directeur des inspections au MAPAQ, Guy Auclair. Il a précisé que la Fromagerie La Voie Lactée n'est liée à aucun cas de listériose jusqu'à maintenant.

C'est à la demande expresse des autorités de la santé publique que le MAPAQ a lancé cette enquête qui vise près de 200 usines de fabrication de fromages pasteurisés. Une centaine relèvent du MAPAQ et 90 autres sont sous la responsabilité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui collabore à cette enquête.

Vendredi, la sous-ministre adjointe au MAPAQ, Martine Dubuc, a envoyé aux usines une lettre qui témoigne des craintes exprimées par le MSSS. «Dans le contexte actuel où nous vivons un épisode d'éclosion de listériose qui touche de façon particulière les femmes enceintes, le ministère de la Santé et des Services sociaux exige d'être rassuré face aux pratiques de fabrication du fromage pasteurisé», écrit-elle.

La sous-ministre demande aux producteurs d'expédier au MAPAQ «par courrier express» une copie des chartes de pasteurisation pour les mois de juillet, août et septembre. Des inspecteurs se rendent également chez les plus petits fromagers.

De l'avis de plusieurs acteurs de l'industrie, cette démarche est tout à fait exceptionnelle. Les chartes demandées représentent des pages et des pages de documents. Le MAPAQ devait avoir reçu les chartes de pasteurisation de toutes les usines en fin de journée hier.

Dans une lettre «urgente» envoyée aux usines laitières, document que *La Presse* a également obtenu, le président de la Fédération des producteurs de lait, Marcel Groleau, confirme que «les autorités de la santé publique ont réagi avec beaucoup d'inquiétude» à la découverte d'une défaillance dans le système de pasteurisation d'une usine. «Elles exigent du MAPAQ la confirmation dans les plus courts délais du bon fonctionnement de tous les équipements de pasteurisation des usines du Québec. Je vous demande votre pleine collaboration pour suivre les directives de la note qui nous a été transmise d'urgence par le MAPAQ», ajoute-t-il.

Même si ses inquiétudes sont grandes, le MSSS a écarté l'idée d'émettre un avis de santé publique enjoignant à la population de ne pas consommer les fromages à base de lait pasteurisé. «Rien ne permet de croire que les produits pasteurisés qui sont sur les tablettes représentent une menace», a affirmé l'attachée de presse du ministre Yves Bolduc, Marie-Ève Bédard.

L'industrie du fromage est encore une fois sous le choc. «On n'avait pas besoin de ça», a lancé le président du Conseil de l'industrie laitière, Pierre Nadeau. Il comprend toutefois le bien-fondé de cette enquête. Avec la découverte d'une défaillance dans une usine, «c'est clair que la Santé a sauté 10 pieds dans les airs. Comme ils ont un problème avec la listériose, ils se sont dit que si les pasteurisateurs ne marchent pas dans les usines en plus, c'est pire encore», a-t-il affirmé.

Le mardi 23 sept 2008

Peine exemplaire pour un ex-enseignant

[Jean-Paul Charbonneau](#)

La Presse

Un ex-enseignant du collège Saint-Sacrement, tellement manipulateur que ses victimes âgées de 13 et 14 ans étaient tombées amoureuses de lui a écopé, hier, d'une peine d'emprisonnement de quatre ans.

Avant qu'il soit la cible d'une enquête de la police municipale de Terrebonne en 2005 à la suite d'une plainte de l'une de ses ex-élèves, Jean Garceau, 62 ans, n'avait aucun antécédent judiciaire. Professeur d'histoire en deuxième secondaire, Garceau a, entre 1975 et 1995, convaincu des adolescentes d'avoir des actes sexuels avec lui allant des attouchements, cunnilingus, fellation et masturbation jusqu'à, en une occasion, une relation complète. La plus âgée de ses victimes a aujourd'hui 47 ans et la plus jeune 26 ans. Elles demeurent traumatisées.

C'est après avoir croisé Garceau dans la rue, une dizaine d'années après avoir quitté cette école privée renommée, que l'une des victimes a décidé de s'adresser à la police. À la suite de la comparution médiatisée de l'accusé en 2006 pour agression sexuelle sur cette ex-élève, quatre autres ont décidé de contacter la police. Selon la poursuite, les policiers et les victimes, il ne serait pas étonnant que Garceau ait séduit d'autres adolescentes pour ensuite s'adonner sur elles à des gestes à caractère sexuel. Souvent, les adolescentes victimes d'agressions, tout comme les plus âgées, ne veulent pas dénoncer leur agresseur par crainte d'être déshonorées et il leur faut un élément déclencheur pour se décider à contacter la police.

Soulagement

À sa sortie de la salle d'audience après avoir écouté la décision du juge Claude Melançon, l'une des victimes a lancé qu'il s'agissait là d'un premier cadeau qui la libérait de ce fardeau et qui fermait un tiroir plein de poussière. Une autre s'est dite convaincue que Garceau a séduit d'autres adolescentes et elle les a invitées à contacter les autorités.

Garceau a enseigné une trentaine d'années au Collège et il était reconnu comme un beau parleur. Une de ses victimes a raconté qu'il était manipulateur; il lui a notamment affirmé qu'elle était la seule avec qui il avait des relations sexuelles et qu'il l'aimait. Elle l'a cru.

Au début de chaque année scolaire, il ciblait une élève qui était généralement blonde et bien développée pour ensuite entreprendre un jeu de séduction. Il a eu des contacts sexuels avec ses victimes à l'intérieur de l'école, dans son automobile ou chez lui alors que les adolescentes allaient garder. Il est père de quatre enfants et il habite encore avec sa femme.

En une occasion, il a eu une relation complète avec une adolescente de 17 ans avec qui il avait eu des contacts sexuels quelques années auparavant: étudiant au cégep, elle était revenue au Collège pour faire des recherches et elle avait succombé aux belles paroles de son ex-prof d'histoire.

Le 9 novembre 2007, Garceau a enregistré devant le juge Melançon, de la Cour du

Québec, un plaidoyer de culpabilité à neuf chefs d'accusation.

Une peine qui fera jurisprudence

Le 5 septembre dernier, la procureure de la poursuite, Me Sonia Paquet, et son collègue de la défense, Me Marco Labrie, ont suggéré une peine de quatre ans au juge. Le juge Melançon s'est entretenu avec les cinq victimes et leur a dit qu'il n'était pas lié par cette suggestion. Il n'a pas pris de décision immédiatement. Dans les jours suivants, il a pris connaissance de diverses décisions de tribunaux concernant des agresseurs et il en est venu à la conclusion qu'une peine de quatre ans s'imposait, même si l'accusé suivait une thérapie depuis quelques années.

Au palais de justice, des avocats disaient qu'il s'agissait d'une peine sévère et exemplaire qui fera jurisprudence.

Jean Garceau s'est pointé libre hier au palais de justice et il a quitté la salle d'audience, sous les regards de quatre de ses victimes, escorté en direction du bloc cellulaire pour ensuite monter dans un fourgon.

The logo for cyberpresse.ca, featuring the text "cyberpresse.ca" in white lowercase letters on a red rounded rectangular background.

Le mardi 23 sept 2008

Les cigarettes de contrebande populaires dans les écoles

La Presse Canadienne
Châteauguay

Les cigarettes de contrebande ont la cote chez les adolescents de Châteauguay, près de la réserve mohawk de Kahnawake.

Une étude effectuée au printemps par l'Association des dépanneurs en alimentation et qui sera rendue publique ce mardi indique que 86 pour cent des mégots recueillis aux abords des écoles secondaires de cette ville proviennent de cigarettes illégales. Le «Journal de Montréal» fait état de cette étude à la une, mardi.

Comme ces cigarettes illégales sont peu chères et faciles d'accès dans la réserve amérindienne tout près, les étudiants de Châteauguay en fumeraient au moins deux fois plus que leurs confrères des écoles des autres régions du Québec, d'après cette même étude.

Plus de 12 000 mégots de cigarettes ont été recueillis autour de 75 écoles secondaires de plusieurs régions du Québec. De ce nombre, plus de 4300, soit 36 pour cent, provenaient de cigarettes illégales.

Ironiquement, c'est à Châteauguay que se trouvent les bureaux du ministre québécois du Revenu, Jean-Marc Fournier.

Jean-Guy Brais, directeur du Collège Héritage de Châteauguay, où 88 pour cent des mégots recueillis proviendraient de cigarettes illégales, estime que des cigarettes à 6 \$ sont tellement à bas prix qu'il s'agit d'un fléau.

À la découverte du patrimoine francophone d'Ottawa



par **Kristina Brazeau**

[Voir tous les articles de Kristina Brazeau](#)

Article mis en ligne le 22 septembre 2008 à 11:25

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

L'archiviste en chef de l'Université d'Ottawa, Michel Prévost, invite la population à découvrir l'histoire des francophones de la ville d'Ottawa en cinq modules. Celui-ci a mis sur pied des visites thématiques en parcourant les rues de la capitale à pied avec un guide.

Lors de ces visites, les gens pourront découvrir l'apport des francophones au canal Rideau, maintenant site du patrimoine mondial de l'UNESCO et le parc Major, le 26 septembre, de 13 h à 16 h. Ce module présente l'histoire des écluses d'Ottawa où l'on trouve le plus vieux bâtiment public de la ville construit en 1827, aujourd'hui le Musée de Bytown, et le monument dédié aux 1000 ouvriers décédés pendant les travaux. La visite se termine au parc Major où se trouvent les ruines de la maison et la statue du lieutenant-colonel John By, l'ingénieur royal responsable de la construction du canal entre 1826 et 1832. Le départ se fait au Musée Bytown, 1, entrée du Canal, en bas des écluses, dans la vallée entre le Château Laurier et la colline parlementaire.

Le 3 octobre, ce sera l'occasion de découvrir la Côte-de-Sable, le bastion de l'élite francophone d'Ottawa. La Côte-de-Sable est l'un des plus anciens et beaux quartiers de la ville d'Ottawa. Venez découvrir les magnifiques maisons des rues paisibles du quartier, notamment celle du père de la Côte-de-Sable, Louis-Théodore Besserer, des sites du patrimoine et les bâtiments qui ont logé les premiers ministres canadiens au fil du temps, notamment sir John A. Macdonald et sir Wilfrid Laurier.

Le départ se fait au pied du grand escalier de l'entrée principale du pavillon Tabaret de l'Université d'Ottawa, au 550, rue Cumberland.

Venez découvrir le plus ancien marché de région et les paisibles cours intérieures du XIXe siècle, qui sont les bijoux du patrimoine bâti les mieux cachés de la Basse-Ville d'Ottawa le 10 octobre. La tournée se termine à l'école Guigues (1904), haut lieu de la défense de la langue française en Ontario. Une visite à l'intérieur vous permettra de voir l'une des fameuses aiguilles à chapeau qui ont fait la renommée des gardiennes de l'école Guigues. Le départ se fait en face de la boulangerie Le Moulin de Provence, dans

l'édifice du Marché, 55, Byward Market.

Finalement, le 24 octobre, ce sera au tour du quadrilatère de l'Université d'Ottawa. L'accent sera mis sur le pavillon Tabaret, le symbole de l'institution, la Salle académique où l'on retrouve la plus ancienne salle de spectacle de la région de la capitale nationale, l'ancien Juniorat du Sacré Coeur, le plus ancien pavillon du campus, les maisons patrimoniales de rue Séraphin-Marion et la statue du père Tabaret, le bâtisseur de la plus importante et ancienne université bilingue de l'Amérique du Nord.

Le départ se fait au pied du grand escalier de l'entrée principale du pavillon Tabaret, au 550, rue Cumberland.

Les visites ont lieu de 13 h à 16 h.

Le 19 septembre était consacré à la Basse-Ville.

L'inscription peut être faite en ligne au <https://win03.magma.ca/uoccevwvws/secure/french/coursedetails.cfm?cid=999&pid=23> ou par téléphone au 613-562-5800, poste 3431. **(K.B.)**

The logo for cyberpresse.ca, featuring the text "cyberpresse.ca" in white lowercase letters on a red rounded rectangular background.

Le mardi 23 sept 2008

Des traces de la période glaciaire découvertes sous Ground Zero

Associated Press
New York

Les équipes de terrassement travaillant sur le site des défuntes tours jumelles du World Trade Center à New York cet été pour creuser les fondations d'un nouveau gratte-ciel ont découvert des traces laissées dans le sol par des glaciers il y a quelque 20 000 ans, dont un trou de 12 mètres de profondeur.

Les travaux d'excavation offrent un rare aperçu du lointain passé géologique du secteur. «Il y a des endroits dans des parcs locaux où de petits trous verticaux ont été mis au jour», souligne dans un entretien au *New York Times* Cheryl Moss, une géologue de la société Mueser Rutledge Consulting Engineers. «Mais je n'ai pas connaissance d'une autre dépression de cette taille dans la ville.»

Mme Moss et son collègue Anthony Pontecorvo, un ingénieur en structure de Mueser Rutledge, comptent donner une conférence sur la géologie du site mercredi au Tribute W.T.C. Visitor Center, situé à proximité de Ground Zero.

La construction de ce qui sera la Tour 4 du nouveau World Trade Center nécessite de mettre au jour la roche sous l'ancien emplacement des tours jumelles détruites lors des attentats du 11 septembre 2001.

Les vestiges de la puissance des glaciers ne resteront pas visibles longtemps. Le trou et les autres traces seront recouverts, comblés ou détruits. «C'est très joli, mais cela disparaîtra», souligne Robert Reina, un autre ingénieur en structure de Mueser Rutledge, société impliquée dans le chantier de reconstruction.